

Apprentissage

L'U2P s'oppose à la baisse systématique des niveaux de prise en charge et demande un prix juste pour chaque formation
Page 2

Hommage

L'économie de proximité endeuillée par la disparition de Patrick Puel
Page 2

Événement

Le 28 septembre, une édition des Rencontres de l'U2P sous le signe du renouveau
Page 3

Représentativité patronale

Les députés restent au milieu du gué
Page 3

Twitter : @U2P_france
Facebook : U2PFrance
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Face aux grands défis qui s'annoncent, l'U2P plus que jamais déterminée à porter la voix des chefs d'entreprise de proximité

Édito. Les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux, qui forment la première force entrepreneuriale de France avec 3,5 millions d'entreprises, on traversé une année mouvementée.

« La hausse durable des coûts de l'énergie ainsi que l'inflation généralisée, dont les répercussions sur la consommation se font durement sentir, ont entamé la dynamique des entreprises de proximité. Et celles-ci commencent seulement à reprendre des couleurs après les années covid.

Les émeutes ont été un coup de grâce pour certains chefs d'entreprise avec une activité à l'arrêt, un outil de travail devenu inutilisable, voire, dans les cas les plus extrêmes, des risques bien réels pour eux-mêmes et pour leurs salariés.

L'été qui s'annonce réserve lui aussi son lot d'adversité, avec des difficultés de recrutement au plus haut et des professionnels tenus de résoudre une équation impossible : améliorer l'attractivité des postes à pourvoir et lever des freins à l'emploi, tels que le logement des travailleurs saisonniers, avec des marges de manœuvre réduites.

L'U2P, qui porte la voix de ces 3,5 millions de chefs d'entreprise, a mené en première ligne le combat pour atténuer les effets des hausses du prix de l'énergie. Elle a ainsi obtenu des dispositifs

ciblés sur les entreprises de proximité et adaptés à leurs spécificités.

De même, l'U2P œuvre sans relâche pour favoriser l'emploi dans les entreprises de proximité. Qu'il s'agisse d'encourager les vocations de demain en favorisant le développement de l'apprentissage ou d'améliorer l'attractivité des plus petites entreprises. L'U2P a ainsi défendu des dispositifs de partage de la valeur simples et non-contraignants, et innove dans le champ social avec Proximeo par exemple, qui permet aux salariés de l'artisanat de bénéficier d'avantages auparavant réservés aux salariés des grandes entreprises.

Et pour accompagner les entreprises de proximité face à ces grands défis et ceux, plus décisifs encore, de la souveraineté européenne, de la transition écologique ou de la numérisation, l'U2P s'adapte continuellement.

Ainsi, après avoir élargi son Conseil national pour représenter fidèlement l'ensemble des territoires et des organisations professionnelles de l'économie de proximité, l'U2P s'est ouverte aux auto-entrepreneurs avec l'adhésion de l'UAE (Union



des auto-entrepreneur) à l'UNAPL, membre fondateur de l'U2P.

Cet élan pour porter toujours plus efficacement la voix des entreprises de proximité est appelé à prendre encore davantage d'ampleur. Le 28 septembre prochain, à l'occasion des Rencontres de l'U2P à la Maison de la Mutualité à Paris, l'U2P annoncera un projet politique actualisé, ambitieux et volontariste, au service de tous les indépendants. D'ici là, je souhaite à tous les chefs d'entreprise artisans, commerçants et professionnels libéraux une belle saison estivale. Qu'elle soit l'occasion pour leur savoir-faire, leur passion et leur rôle irremplaçable dans le quotidien des Français de briller ! » ●

Dominique Métayer
Président de l'U2P

L'U2P s'oppose à la baisse unilatérale et systématique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et demande un prix juste pour chaque formation

À l'occasion de la réunion du Conseil d'administration de France Compétences le 10 juillet dernier, a été présentée la proposition de réduire les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, les fameux « coûts contrats », et ce dès la rentrée prochaine. Une atteinte contre ce mode de formation qui va à rebours des ambitions affichées par le gouvernement et qui risque de fragiliser les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

L'U2P s'oppose catégoriquement à la baisse unilatérale et systématique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage. Cette mesure qui ne tient pas compte des oppositions formulées par l'ensemble des organisations syndicales et patronales, et remet en cause le rôle des branches professionnelles dans la définition des niveaux de prise en charge.

Baisse globale

Ce d'autant que cette mesure part d'un objectif de baisse globale de l'enveloppe dédiée par France compétences au financement de l'apprentissage, au lieu d'établir le juste prix applicable à chaque type de formation.

La décision conduirait à une baisse de la qualité des formations dispensées et du nombre d'apprentis, en totale contradiction avec la volonté de l'exécutif d'atteindre un million d'apprentis formés en France.

Casser une dynamique

Elle viendrait par ailleurs casser le mouvement de création d'emploi de ces dernières années, qui repose largement sur le développement de l'apprentissage.

Ainsi l'U2P émet un avis défavorable sur la baisse unilatérale et systématique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, et invite le gouvernement à ne pas prendre cette décision. ●



L'U2P et l'économie de proximité endeuillées par la disparition de Patrick Puel, artisan reconnu et ardent défenseur des plus petites entreprises

L'U2P a appris avec tristesse, le 8 juillet dernier, le décès de Patrick Puel des suites d'une longue maladie.

Installé à Montpellier où il tenait une boucherie dans le quartier des Arceaux, Patrick Puel était une figure locale. Il avait repris en 1990 l'entreprise familiale vieille de soixante ans, à la suite de son père. Une aventure entrepreneuriale et familiale emblématique de l'économie de proximité, celle-là même qu'il a eu à cœur de défendre sans relâche, aussi bien dans l'exercice de sa profession, avec un savoir-faire



unanimentement reconnu et de nombreux apprentis formés

par ses soins, que dans son engagement syndical.

Patrick Puel présidait notamment l'U2P Occitanie jusqu'à il y a peu, avant de passer la main pour se concentrer sur sa vie personnelle et sa santé. « Chez cet artisan boucher, il y avait de la noblesse et du panache, lui a ainsi rendu hommage le maire de Montpellier, Michaël Delafosse. Son sourire légendaire associé à une infinie gentillesse faisait le bonheur des clients mais aussi des nombreux

apprentis et salariés qui, aux côtés de Patrick, apprenaient le métier. »

L'U2P salue son investissement et sa contribution au service de tous les artisans, commerçants et professionnels libéraux, et présente ses condoléances à sa famille et ses proches, dont elle s'associe à la douleur.

Il convient de faire honneur à son engagement et de poursuivre sans relâche son combat. ●

Le 28 septembre 2023, une édition des Rencontres de l'U2P placée sous le signe du renouveau

Les Rencontres de l'U2P se tiendront à la Maison de la Mutualité, le 28 septembre prochain, avec la journaliste Isabelle Moreau comme cheffe d'orchestre. À cette occasion, l'U2P dévoilera les grandes lignes de son projet politique actualisé.

Chaque année, l'U2P réunit près de 700 chefs d'entreprise et représentants de l'économie de proximité à l'occasion de ses Rencontres.

Un rendez-vous incontournable qui voit chaque année intervenir sur scène, au côté du Président et des Vice-Présidents de l'U2P, des personnalités de premier plan, notamment le Président de la République en 2021, mais aussi des membres du gouvernement, des parlementaires, des experts de renom et des représentants éminents de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

Et cette édition 2023 s'annonce particulière à plus d'un



La ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivia Grégoire, aux côtés du Président et des Vice-Présidents de l'U2P sur la scène des Rencontres, en 2022.

titre. L'U2P a en effet engagé fin 2022 sa transformation la plus importante depuis

sa naissance, cinq ans plus tôt, issue du regroupement de l'UPA et de l'UNAPL avec

l'ambition de créer l'organisation représentative de toutes les entreprises de proximité. Cette transformation répond à un double objectif : d'une part affiner encore la représentativité de l'U2P, avec des instances élargies pour accueillir les territoires et les métiers de proximité dans toute leur diversité, et d'autre part concrétiser pleinement la vocation de l'U2P d'accompagner le dynamisme du travail indépendant sous toutes ses formes. Porteur de valeurs plébiscitées par les Français, il joue un rôle essentiel mais encore insuffisamment reconnu.

Programme et inscription sur rencontres-u2p.fr. ●

Représentativité patronale : les députés restent au milieu du gué

À la demande des représentants des petites entreprises, une mission flash de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a été conduite afin d'examiner la pertinence des règles de la représentativité patronale.

L'U2P a dénoncé les règles de la représentativité patronale dès 2019 — ce qu'omet de préciser la mission — ainsi que la position des gouvernements successifs consistant à demander aux trois organisations interprofessionnelles représentatives des entreprises, la CPME, le MEDEF et l'U2P, de se mettre d'accord pour renforcer la place des TPE dans les négociations. Accord évidemment introuvable dans

la mesure où ces règles avantagent les uns au détriment des autres.

Propositions de l'U2P

L'U2P a été auditionnée et a présenté quatre propositions d'évolution destinées à établir davantage d'équité entre représentants des grandes et des petites entreprises. Malheureusement, au vu des conclusions présentées le 19 juillet par les deux rapporteurs, force est de constater

que la mission a accouché d'une souris.

Injustice actée

L'U2P se félicite toutefois que les rapporteurs aient reconnu que des questions se posent effectivement sur l'efficacité voire la pertinence des règles de la représentativité patronale, notamment dans leur capacité à assurer la représentation des TPE-PME.

Ainsi, il est acté que l'écrasante majorité des entreprises, celles qui emploient moins de 11 salariés et qui font tout le dynamisme de l'économie locale et des territoires, sont aujourd'hui lésées dans leur représentation par rapport à une poignée de grandes entreprises. Preuve que l'U2P et ses composantes ont convaincu les députés de l'injustice dans laquelle nous sommes.

Les rapporteurs en sont

malheureusement restés au constat, arguant qu'il n'est pas opportun de réformer le système actuel à l'approche d'une nouvelle mesure de la représentativité patronale. Pourtant le chantier est suffisamment important pour s'y atteler dès maintenant.

L'U2P confortée

Cette étape encourage l'U2P à poursuivre son action pour que le poids des TPE françaises soit mieux pris en compte et pour que les représentants des grandes entreprises ne décident plus du sort des plus petites entreprises.

Elle demande aux parlementaires et au gouvernement de s'engager dans le même sens, et de ne plus s'en remettre à un impossible accord entre les trois organisations interprofessionnelles représentatives. ●

Les Brèves

À l'occasion de ses vœux d'été, la CAPEB met la rénovation énergétique à l'honneur. La CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) a fait état à l'occasion de ses vœux d'été d'un marché de la rénovation en croissance de 0,5 %, et 2 % pour celui de la performance énergétique malgré la crise du logement qui affecte le neuf. La CAPEB a réaffirmé sa mobilisation pour libérer le potentiel des entreprises artisanales, leaders de la rénovation énergétique, et leur donner les moyens de saisir ces opportunités de marché. C'est également dans ce cadre que Jean-Christophe Repon, Président de la confédération, a dévoilé les actes de la CAPEB. Sous le titre *Les entreprises artisanales du bâtiment face au défi de la rénovation des logements*, ce document présente des pistes d'actions pour accélérer la rénovation des logements. Une publication à retrouver sur www.capeb.fr.

La CGAD publie un guide de la Transition écologique pour les entreprises alimentaires de proximité. La CGAD (hôtellerie-restauration et alimentation en détail, membre de l'U2P) a engagé une démarche d'élaboration d'un guide sectoriel pour les entreprises alimentaires de proximité, en lien avec la Direction générale des Entreprises et le ministère chargé des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, afin d'encourager les entreprises du secteur à mettre

en place de bonnes pratiques en matière de transition écologique, respectueuses de leurs spécificités. Ce guide a pour objectif de sensibiliser un maximum d'entreprises en leur indiquant les bons gestes à suivre, les aides disponibles et les contacts utiles. Il est disponible dès à présent sur www.cgad.fr.

L'UNAPL, l'Union des auto-entrepreneurs et la Conférence des ARAPL joignent leurs forces pour améliorer l'accompagnement des professionnels libéraux dans la création d'activité. Les trois organisations, dont les deux dernières sont adhérentes depuis peu à l'UNAPL (professions libérales de la santé, du droit, des techniques et du cadres de vie, membre de l'U2P), ont signé une convention tripartite visant à améliorer l'accompagnement des professionnels libéraux dans leur démarche de création d'activité, et en particulier ceux exerçant sous le régime de l'auto-entrepreneuriat, de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, 70% des créations sous ce régime social correspondent en effet à des activités affiliées aux professions libérales. Les trois signataires ont par ailleurs travaillé à un dispositif d'accompagnement spécifique des professions libérales dans le cadre du Guichet Unique des formalités des entreprises. L'UNAPL poursuit ainsi son action pour promouvoir l'activité libérale et indépendante, notamment auprès des plus jeunes. ●

Sur les réseaux sociaux

#L'U2P sur le front européen aux côtés des autres partenaires sociaux pour définir les bonnes pratiques en matière de transformation numérique des #TPE #PME.

@U2P_FRANCE — TWITTER — 12 JUILLET 2023

L'Agenda

6 juillet

Réunion du Conseil national de l'U2P.

19 juillet

Réunion bilatérale entre le Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon et le Président de la CFE-CGC dans le cadre de l'élaboration de l'agenda social et économique autonome.

Réunion bilatérale entre le Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon et la Secrétaire générale de la CGT dans le cadre de l'élaboration de l'agenda social et économique autonome.

20 juillet

Réunion bilatérale entre le Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon et le Secrétaire général de FO dans le cadre de l'élaboration de l'agenda social et économique autonome.

26 juillet

Participation des Vice-Présidents de l'U2P Michel Picon et Laurent Munerot à un point d'avancement avec le député Dominique Da Silva sur l'étude d'impact menée dans le cadre de la proposition de loi portant création d'un usufruit locatif social employeur.

6 septembre

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.

14-16 septembre

47^e édition de la Compétition nationale des WorldSkills France, à Lyon.

28 septembre

Les Rencontres de l'U2P 2023.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 juillet 2023

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage